



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU 7 JANVIER 2013 A 19 HEURES**

**A BEAUCHAMP**

**COMPTE-RENDU**

Le sept janvier deux mil treize à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Le Parisis se sont réunis à Beauchamp, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Président le 31 décembre 2012, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Raymond LAVAUD, Président

Michel VALLADE, Maurice CHEVIGNY, Patrick BARBE, Yannick BOEDEC (jusqu'à 20 H 20 – question 4-3°), Jean-Noël CARPENTIER, vice-présidents

François BERNIERI, René BRUNEAU (à partir de 19 H 45 – question n° 4-2°), Jean-Claude DELIN (jusqu'à 20 H 20 – question 4-3°), Jacques LEPINETTE, Eliane TAVAREZ (jusqu'à 20 H 20 – question 4-3°), Patrick GARAT (jusqu'à 20 H 20 – question 4-3°), Philippe BENNAB, Daniel LEMOINE, Chantal LATRUBESSE, Michel SOLER, Maurine BLANCHARD, André BOURDON, Elisabeth HORNACEK, Claude CAUET, Bernard MIE, Nathalie BAUDOIN (jusqu'à 20 H 20 – question 4-3°), Patrick PLANCHE, Jean-Charles RAMBOUR, Philippe ROULEAU, Philippe AUDEBERT, Gilbert AH-YU (jusqu'à 20 H 20 – question 4-3°), Maryse GOURVENNEC, Franck BOULLE, Myriam FRESSE, Alain FEUCHOT, Jean-Claude CHEVRIER, Jean-Christophe POULET, Alain LEMAIRE, Francis BALLAND, Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT, Annie GAVERIAUX, Dominique SORBA, Francis DELATTRE, Marie-Christine CAVECCHI, Charles SOUIED, Françoise LASCOT, Xavier MELKI, Roland CHANUDET, Yanick PATERNOTTE, Dominique GAUBERT, Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT, Alain DUFOUR, Jean VIRARD, Josiane JEANTILS, Maurice BOSCAVERT, Rachid TEMAL, Jean-Pierre BARENTIN, Albine CAILLIE, Daniel BIDAUD, Corinne DESREUMAUX, Conseillers Communautaires

Etaient absents et représentés :

- Jusqu'à 20 H 20 – question 4-3°  
Bernard CHADEBEC par André BOURDON  
Elie LAMIELLE par Yannick BOEDEC  
Gilles POLLASTRO par Jean-Noël CARPENTIER
- A partir de 20 H 20 – Question n° 4-4°  
Bernard CHADEBEC par André BOURDON  
Gilles POLLASTRO par Jean-Noël CARPENTIER  
Yannick BOEDEC à Patrick BARBE  
Nathalie BAUDOIN à Myriam FRESSE  
Eliane TAVAREZ à Maurine BLANCHARD  
Patrick GARAT à Jacques LEPINETTE  
Jean-Claude DELIN à Daniel LEMOINE  
Gilbert AH-YU à Philippe ROULEAU

Etaient absents :

Françoise NORDMANN

René BRUNEAU (jusqu'à 19 H 45 – Question n° 4-1°)

Assistait à la réunion :

Nadine RAUFFET, Directrice Générale des Services

Raymond LAVAUD, Président, ouvre la séance à 19 heures.

Jacques LEPINETTE est nommé Secrétaire de Séance.

Nombre de membres en exercice :	60
Nombre de présents :	55 jusqu'à 19 H 45 (question n° 3) 56 à partir de 19 H 45 (question n° 4-2°)
Nombre de pouvoirs :	3 jusqu'à 20 H 20 (question n° 4-3°) 8 à partir de 20 H 20 (question n° 4-4°)
Nombre de votants :	58 de la question n° 1 à la question n° 4-1° et à partir de la question 4-4° 59 de la question n° 4-2° à la question n° 4-3°

**Raymond LAVAUD** souhaite la bienvenue aux Conseillers Communautaires pour cette extension officielle de la Communauté d'Agglomération Le Parisis et leur présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Ses souhaits s'adressent plus particulièrement aux élus des quatre Communes entrantes (Bessancourt, Franconville, Sannois et Taverny).

Nul ne doute de l'important travail qui attend les Conseillers Communautaires au sein de l'E.P.C.I. qui n'est pas toujours facile à gérer par la complexité administrative qui l'accompagne. Mais il ne doute pas qu'il peut compter sur leur collaboration.

Il ajoute qu'il veillera au respect du protocole d'accord politique qui a été contresigné par les Maires des dix Communes et qu'ensemble ils feront avancer des problèmes qui sont d'un ton intercommunal.

Il souhaite excuser les élus de Cormeilles-en-Parisis qui devront quitter la salle avant la fin de la séance, ayant prévu depuis longue date un Conseil Municipal.

Il rappelle que les sujets abordés ce soir ont été vus au moins officieusement et sont plutôt d'un caractère administratif plutôt que politique.

### 1. EXTENSION DU PERIMETRE DE L'AGGLOMERATION – INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE BESSANCOURT, FRANCONVILLE-LA-GARENNE, SANNOIS ET TAVERNY – MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En application de l'arrêté préfectoral du Val-d'Oise n° A 12-319 - SRCT du 31 août 2012 portant adhésion des Communes de Bessancourt, Franconville-la-Garenne, Sannois et Taverny à la Communauté d'Agglomération Le Parisis (CALP) au 1er janvier 2013, et de celui n° A 12-460 SRCT du 21 décembre 2012 portant approbation de la modification statutaire de la Communauté d'Agglomération Le Parisis,

Conformément aux délibérations des Conseils Municipaux pris par les Communes de Bessancourt le 28 novembre 2012, de Franconville-la-Garenne le 20 novembre 2012, de Sannois le 19 novembre 2012 et de Taverny le 21 décembre 2012,

Conformément aux statuts de la Communauté d'Agglomération Le Parisis qui prévoient que chaque Commune membre est représentée par six délégués,

**Raymond LAVAUD** déclare installés les 24 Conseillers Communautaires suivants :

Pour la commune de Bessancourt :

- M. Jean-Christophe POULET
- M. Alain LEMAIRE,
- M. Francis BALLAND
- Mme Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT
- Mme Annie GAVERIAUX
- Mme Dominique SORBA

Pour la commune de Franconville-la-Garenne :

- M. Francis DELATTRE
- Mme Marie-Christine CAVECCHI
- M. Charles SOUIED
- Mme Françoise LASCOT
- M. Xavier MELKI
- M. Roland CHANUDET

Pour la commune de Sannois :

- M. Yanick PATERNOTTE
- M. Dominique GAUBERT
- Mme Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT
- M. Alain DUFOUR
- M. Jean VIRARD
- Mme Josiane JEANTILS.

Pour la commune de Taverny :

- M. Maurice BOSCAVERT
- M. Jean-Pierre BARENTIN
- Mme Albine CAILLIE
- M. Daniel BIDAUD
- M. Rachid TEMAL
- Mme Corinne DESREUMAUX

Il indique que le Conseil Communautaire est maintenant composé de soixante Conseillers Communautaires au lieu de trente-six.

Le tableau d'installation du conseil communautaire est établi comme suit :

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>FONCTION</b>	<b>PRENOM, NOM</b>
<b>1.</b>	PRESIDENT	Raymond LAVAUD
<b>2.</b>	Premier Vice-Président	Michel VALLADE
<b>3.</b>	Deuxième vice-Président	Maurice CHEVIGNY
<b>4.</b>	Troisième vice-Président	Patrick BARBE
<b>5.</b>	Quatrième vice-Président	Yannick BOËDEC
<b>6.</b>	Cinquième vice-Président	Jean-Noël CARPENTIER
<b>7.</b>	Conseiller Communautaire	François BERNIERI
<b>8.</b>	Conseiller Communautaire	René BRUNEAU
<b>9.</b>	Conseiller Communautaire	Bernard CHADEBEC
<b>10.</b>	Conseiller Communautaire	Jean-Claude DELIN
<b>11.</b>	Conseiller Communautaire	Jacques LEPINETTE
<b>12.</b>	Conseillère Communautaire	Eliane TAVAREZ
<b>13.</b>	Conseiller Communautaire	Patrick GARAT
<b>14.</b>	Conseiller Communautaire	Philippe BENNAB
<b>15.</b>	Conseiller Communautaire	Daniel LEMOINE
<b>16.</b>	Conseillère Communautaire	Chantal LATRUBESSE
<b>17.</b>	Conseiller Communautaire	Michel SOLER
<b>18.</b>	Conseillère Communautaire	Maurine BLANCHARD
<b>19.</b>	Conseiller Communautaire	André BOURDON
<b>20.</b>	Conseillère Communautaire	Elisabeth HORNACEK
<b>21.</b>	Conseiller Communautaire	Claude CAUET
<b>22.</b>	Conseiller Communautaire	Bernard MIE
<b>23.</b>	Conseiller Communautaire	Elie LAMIELLE
<b>24.</b>	Conseillère Communautaire	Françoise NORDMANN
<b>25.</b>	Conseiller Communautaire	Gilles POLLASTRO
<b>26.</b>	Conseillère Communautaire	Nathalie BAUDOIN
<b>27.</b>	Conseiller Communautaire	Patrick PLANCHE
<b>28.</b>	Conseiller Communautaire	Jean-Charles RAMBOUR
<b>29.</b>	Conseiller Communautaire	Philippe ROULEAU
<b>30.</b>	Conseiller Communautaire	Philippe AUDEBERT
<b>31.</b>	Conseiller Communautaire	Gilbert AH-YU

32.	Conseillère Communautaire	Maryse GOURVENNEC
33.	Conseiller Communautaire	Franck BOULLÉ
34.	Conseillère Communautaire	Myriam FRESSE
35.	Conseiller Communautaire	Alain FEUCHOT
36.	Conseiller Communautaire	Jean-Claude CHEVRIER
37.	Conseiller Communautaire	Jean-Christophe POULET
38.	Conseiller Communautaire	Alain LEMAIRE
39.	Conseiller Communautaire	Francis BALLAND
40.	Conseillère Communautaire	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT
41.	Conseillère Communautaire	Annie GAVERIAUX
42.	Conseillère Communautaire	Dominique SORBA
43.	Conseiller Communautaire	Francis DELATTRE
44.	Conseillère Communautaire	Marie-Christine CAVECCHI
45.	Conseiller Communautaire	Charles SOUIED
46.	Conseillère Communautaire	Françoise LASCOT
47.	Conseiller Communautaire	Xavier MELKI
48.	Conseiller Communautaire	Roland CHANUDET
49.	Conseiller Communautaire	Yanick PATERNOTTE
50.	Conseiller Communautaire	Dominique GAUBERT
51.	Conseillère Communautaire	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT
52.	Conseiller Communautaire	Alain DUFOUR
53.	Conseiller Communautaire	Jean VIRARD
54.	Conseillère Communautaire	Josiane JEANTILS
55.	Conseiller Communautaire	Maurice BOSCAVERT
56.	Conseiller Communautaire	Jean-Pierre BARENTIN
57.	Conseiller Communautaire	Albine CAILLIE
58.	Conseillère Communautaire	Daniel BIDAUD
59.	Conseiller Communautaire	Rachid TEMAL
60.	Conseillère Communautaire	Corinne DESREUMAUX

## 2. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2012

**Raymond LAVAUD** soumet pour approbation le procès-verbal de la séance précédente.

**Patrick PLANCHE** indique qu'il est intervenu lors de cette séance pour évoquer ses propos, concernant la question du P.D.U.I.F., qui n'ont pas été restitués.

Son intervention, ainsi que celle de Jean-Noël CARPENTIER, proposaient un certain nombre de modifications sur la délibération qui ont été approuvées par l'ensemble des élus communautaires, mais qui n'ont toutefois pas été retenues.

Il remet le texte de la déclaration qu'il a faite au Conseil Communautaire du 24 septembre 2012 concernant le P.D.U.I.F. :

*« Nous ne pouvons rejeter l'ensemble de ce texte que sur le fait que Le Parisis semble quelque peu oublié dans ce futur P.D.U.I.F.*

*L'enjeu du P.D.U.I.F. est d'assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité, d'une part, et la protection de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie, d'autre part.*

*Afin de respecter l'objectif légal de diminution du trafic automobile ainsi que les réglementations en matière de qualité de l'air et l'engagement national de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, le P.D.U.I.F. vise à faire évoluer l'usage des modes alternatifs à la voiture dans une forte proportion.*

*Il s'agit de se prononcer sur l'ensemble du document qui, dans ses orientations, couvre notre région Ile de France. » .*

Par ailleurs, il souhaite rassurer les collègues qui rejoignent la C.A.L.P. ce soir en leur confirmant que les Conseillers Communautaires interviennent à chaque séance du Conseil Communautaire.

Il souhaiterait que les séances du Conseil Communautaire soient toutes enregistrées comme ce soir, ce qui permettrait d'éviter toute confusion lors de la rédaction du compte rendu.

**Raymond LAVAUD** serait favorable à l'enregistrement des séances.

**Gilbert AH-YU** signale quelques erreurs de chiffres dans le compte rendu :

- Page 8, point 7 : la somme de l'ensemble des compensations définitives représente 24.553.886,18 € et non 24.554.386 €.
- Page 11 – lots 1 et 2 : concernant l'attribution des marchés d'assurances, le TTC correspond à un taux de T.V.A. de 9 % au lieu de 19 %.

**Jean-Claude DELIN** intervient et précise qu'en tant que secrétaire de séance du Conseil Communautaire du 26 novembre 2012, il avait fait les mêmes remarques, mais qu'elles n'ont pas été retenues.

**Jean-Pierre BARENTIN** et **Maurice BOSCAVERT** informent que les délégués de Taverny ne prendront pas part au vote.

**Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2012 est approuvé à l'unanimité (52 voix pour – 6 ne prennent pas part au vote).**

### **3. MODIFICATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS**

**Raymond LAVAUD** propose d'augmenter de quatre le nombre de vice-présidents afin de permettre la représentation des Communes qui intègrent l'agglomération au sein du Bureau Communautaire.

Le nombre de vice-présidents qui a été fixé par le Conseil Communautaire le 14 avril 2008 et reconduit le 28 mars 2011, passerait donc de cinq à neuf.

Il précise que la proposition d'augmenter le nombre de vice-Présidents est conforme à la réglementation.

**Philippe AUDEBERT** fait remarquer que la note de synthèse mentionne que le nombre de vice-Présidents ne peut excéder 20 % de l'effectif du Conseil Communautaire alors que l'article 7 des statuts indique que le nombre des effectifs ne peut excéder 30 % de l'effectif du Conseil Communautaire.

**Raymond LAVAUD** indique que, depuis l'envoi de la note de synthèse, plusieurs textes sont parus dont, le 31 décembre 2012, la loi n° 2012-1561 relative à la représentation communale dans les Communautés de Communes et d'Agglomération qui modifie l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Philippe AUDEBERT** ajoute que si la loi du 31 décembre 2012 valide les textes de la note de synthèse, les statuts sont erronés et devront être modifiés.

En ce qui concerne le nombre de vice-présidents, il remarque qu'il est bien inférieur au maximum autorisé par la loi alors que de nombreux chantiers sont à entreprendre et qu'il est regrettable de se priver de vice-présidents.

Il estime que le cumul des pouvoirs sur les maires ne va pas dans le sens d'un renouvellement de démocratie et fait remarquer qu'aucune femme ne siègera au Bureau Communautaire.

Pour ces différentes raisons, il s'abstiendra.

**Raymond LAVAUD** précise que les statuts de la CALP sont susceptibles d'être modifiés compte tenu de l'évolution réglementaire et considère que toutes les Communes intégrant l'agglomération méritent un poste de vice-président qu'il soumet au vote de l'assemblée.

**Le Conseil Communautaire, à la majorité (57 voix pour – 1 abstention), approuve la modification du nombre de vice-Présidents et le fixe à neuf.**

#### **4. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

**Raymond LAVAUD** propose de procéder à l'élection des 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> vice-Présidents.

Il rappelle que l'élection de chaque vice-président se fait au scrutin secret et à la majorité absolue après appel à candidature.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Il constitue un bureau composé d'un président (Raymond LAVAUD), d'un secrétaire (Jacques LEPINETTE, Secrétaire de Séance) et de deux assesseurs parmi les plus jeunes (Xavier MELKI et Albine CAILLIE).

- Appel à candidature pour le poste de 6<sup>ème</sup> vice-Président :

**Jean-Christophe POULET** se porte candidat au poste de sixième vice-Président.

Il indique que la Commune de Bessancourt est très heureuse d'intégrer la C.A.L.P. et contribuera, avec efficacité, au développement des projets de territoire, ce qui lui semble très important au vu des contextes actuels.

Il assure que l'E.P.C.I. pourra compter sur le dévouement des Conseillers Communautaires de Bessancourt : Alain LEMAIRE, Francis BALLAND, Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT, Annie GAVERIAUX et Dominique SORBA.

Chaque Conseiller Communautaire est invité à déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Xavier MELKI et Albine CAILLIE procèdent au dépouillement.

**Raymond LAVAUD** Président, annonce les résultats :

Nombre de votants : 58  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 58  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 57  
Majorité absolue : > 28,5  
Ont obtenu : Jean Christophe POULET : 57 voix  
Maurine BLANCHARD : 1 voix

**Jean-Christophe POULET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu et immédiatement installé 6<sup>ème</sup> vice-président.**

- Appel à candidature pour le poste de 7<sup>ème</sup> vice-Président :

**Francis DELATTRE** se porte candidat au poste de septième vice-Président.

Après avoir souhaité une bonne année à tous, il indique que les quatre Communes qui rejoignent le Parisis représentent, en terme de population, l'équivalent de l'agglomération existante. L'année 2013 est une année préparatoire. L'accord politique sur les vice-présidents, a été conclu dans cet esprit. Il souhaite travailler et ne préjuge rien de ce qui se passera en 2014. Compte tenu de l'importance de l'Assemblée, une répartition « intelligente » parmi les membres qui sont à la hauteur est à établir.

Chaque Conseiller Communautaire est invité à déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Xavier MELKI et Albine CAILLIE procèdent au dépouillement.

**Raymond LAVAUD** annonce les résultats :

Nombre de votants : 59  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 59  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4  
Nombre de suffrages exprimés : 55  
Majorité absolue : > 27,5  
Ont obtenu : Francis DELATTRE : 54 voix  
Maurine BLANCHARD : 1 voix

**Francis DELATTRE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu et immédiatement installé 7<sup>ème</sup> vice-président.**

- Appel à candidature pour le poste de 8<sup>ème</sup> vice-Président :

**Yanick PATERNOTTE** se porte candidat au poste de huitième vice-Président, au nom des délégués de la Ville de Sannois, et en toute humilité.

Chaque Conseiller Communautaire est invité à déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Xavier MELKI et Albine CAILLIE procèdent au dépouillement.

**Raymond LAVAUD** annonce les résultats :

Nombre de votants : 59  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 59  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 46  
Majorité absolue : > 23  
Ont obtenu : Yanick PATERNOTTE : 40 voix  
Maurine BLANCHARD : 4 voix  
Albine CAILLIE : 1 voix  
Yannick BOEDEC : 1 voix

**Yanick PATERNOTTE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu et immédiatement installé 8<sup>ème</sup> vice-président.**

- Appel à candidature pour le poste de 9<sup>ème</sup> vice-Président :

**Maurice BOSCAVERT** fait une déclaration :

*« Merci Monsieur le Président. Avant de vous donner ma réponse, je vais vous faire une petite déclaration.*

*La Commune de Taverny a intégré la Communauté d'Agglomération au 1er janvier dernier au même titre que les Communes de Bessancourt, Franconville et Sannois.*

*Désormais, la CALP est un territoire à dix puisque les quatre nouvelles villes entrantes s'ajoutent aux six communes déjà regroupées.*

*L'accord politique de septembre 2012, auquel il a été fait allusion par Monsieur le Président tout-à l'heure, était un accord de circonstance. Il ouvrait la voie à un projet de développement de territoire à construire.*

*Or, ces derniers mois, nous nous sommes réunis souvent, nous avons échangé sans que rien réellement ne passe. Et j'en veux pour preuve la seule compétence, le seul équipement transféré à ce jour, les aires d'accueil des gens du voyage.*

*Est-ce normal pour un territoire de plus de 180.000 habitants d'avoir si peu d'ambition ?*

*Est-il normal que sur cette seule réalisation, nous avons entendu que l'accompagnement social des aires d'accueil n'était pas inclus dans la compétence communautaire ?*

*Si cela devait perdurer, il y aurait une grave rupture dans le principe de solidarité avec les plus précarisés.*

*Verra-t-on des sociétés de gardiennage à la place du travail social effectué par les Villes ?*

*Dire que les réunions du dernier semestre n'ont servi à rien serait injuste, mais pas totalement infondé.*

*Prenons l'exemple du Plan Pluriannuel d'Investissement. Rappelons que celui-ci a été présenté en septembre 2012 au moment même de l'accord politique, et rien depuis ne nous a été soumis.*

*Voici pour la forme et chacun appréciera.*

*Pour le fond, permettez là aussi d'émettre quelques doutes sur le sens des investissements. Il s'agit, vous vous en doutez, des trois piscines qui représentent à elles seules les trente millions d'euros d'investissement.*

*Bien sûr que ces piscines faisaient partie de l'accord politique de principe de septembre 2012.*

*Je rappelle que cet accord politique de principe était de circonstance puisqu'il avait pour objectif de ne pas faire en sorte que le plan de Monsieur le Préfet de créer une intercommunalité de la Vallée de Montmorency de 250.000 habitants voit le jour. Ça aurait été une usine à gaz !*

*Donc, effectivement, à l'initiative de la CALP, trois autres Communes puis une quatrième se sont regroupées pour faire la CALP à dix, un projet de territoire à dix.*

*Les Communes entrantes ont validé ces coûts.*

*Néanmoins, à ce jour, deux points m'interpellent :*

*Les piscines représentent-elles des priorités absolues pour nos concitoyens aujourd'hui, au point qu'elles soient les seuls projets d'investissement proposés et au nombre de trois ?*

*Nos concitoyens n'ont-ils pas plus de préoccupations sur le logement ou encore l'école et la petite enfance, et pour ne citer que ces exemples ?*

*La CALP ne devrait-elle pas se saisir de ses besoins, plutôt que de contenter, ici et là, certains exécutifs locaux ?*

*Il serait opportun de revoir ces investissements non structurants pour notre territoire et cela fera sûrement l'objet d'un débat cette année.*

*D'autant que tout le monde aura bien saisi que ce sont les « historiques » qui se font la part belle du gâteau quand les nouveaux entrants n'ont même pas encore reçu la certitude de la prise en charge du fonctionnement de leurs équipements aquatiques qui, cela dit en passant, existent déjà, ce qui portera le nombre de piscines pour les dix Communes à au moins six.*

*Est-ce là notre projet de territoire ? Est-ce comme ça que nous souhaitons servir l'intérêt général ?*

*Permettez-moi d'en douter sérieusement !*

*Notre projet intercommunal est bien mal engagé et n'a manifestement pas les moyens de ses ambitions.*

*De même, comment garder son sérieux quand on apprend que l'installation des nouvelles Communes au sein du Conseil Communautaire devait se tenir le 11 février 2013, en même temps que le D.O.B.*

*A mon sens, au moins l'un des deux points n'était pas raisonnablement pris au sérieux ! Etait-ce l'intégration des nouvelles Communes ou le D.O.B. ?*

*Est-ce là toute l'importance que l'on accorde à un moment fort de la conception d'un nouveau territoire avec un objectif cohérent et commun ?*

*La désagréable impression que j'ai ce soir est que les six Communes historiques, à propos de mes demandes, se brossent le nombril avec le pinceau de l'indifférence.*

*Pour rappel, pardonnez-moi mes chers collègues, mais comme le contenu n'y est pas et justifie mon mécontentement ce soir, le Président a su entendre raison lorsque les Communes de Sannois et Taverny*



*ont insisté pour organiser la séance d'installation des nouveaux Conseillers Communautaires aujourd'hui pour donner un sens à une étape nouvelle de l'histoire de nos Communes.  
C'est un moindre mal, je les remercie.*

*Francis DELATTRE a insisté sur le fait que nous commençons et que tout prendra vraiment racine, s'organiserait vraiment, à partir de 2014.*

*Francis DELATTRE a raison et cela ne gomme pas pour autant les coups déjà portés.*

*Parlons « finances », car il s'agit bien du cœur du problème.*

*Pour ma part, je n'ai aucune projection budgétaire sérieuse à l'heure où je parle.*

*Ce n'est pas faute d'avoir demandé des précisions par courrier, notamment le 12 décembre 2012. Pas de réponse ! Même pas d'accusé de réception.*

*On peut douter raisonnablement de la capacité administrative de la CALP.*

*Et avec l'entrée des quatre nouvelles communes, la dotation d'Etat va être doublée en passant de quatre à huit millions d'euros.*

*Or, nous avons appris, en septembre, que 45 millions étaient déjà alloués.*

*Comment vont donc s'organiser les autres investissements pour ceux qui ont des besoins plus prégnants et qui n'ont pas eu droit au chapitre, et qui pourtant contribuent de manière significative.*

*D'autant que nous pouvons nous attendre à ce que le montant des dotations de l'Etat stagne. Cela s'ajoute au retrait des cofinancements de la part du Conseil Général.*

*Tout ceci est problématique et ne pourra que conduire à lever des emprunts.*

*Or, chers collègues, vous le savez mieux que quiconque, les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain et c'est là même, si mon collègue vice-président en charge des finances a su gérer au mieux des lignes budgétaires qu'il avait en responsabilité.*

*Sachez que Taverny ne souscrira en aucune manière à ce que la CALP crée un impôt intercommunal et s'y opposera fermement.*

*Nos concitoyens ont assez de difficultés dans cette période pour que nous ne les accablions pas de nouveaux impôts qui grèveraient leur pouvoir d'achat et rendrait d'autant plus difficile l'accès au logement, au transport ou bien encore à la santé.*

*Pour finir mon propos, j'ai pu constater le mauvais traitement que le Bureau Communautaire avait imposé à la Commune de Taverny en lui confiant la neuvième vice-présidence et en lui refusant les moyens humains pour travailler sur le secteur que j'avais demandé, et cela en dépit de la contribution financière qui est la sienne et dont tout le monde sait parfaitement qu'elle est l'une des plus élevées.*

*Au bout du compte, chers collègues, je suis assez fier de n'avoir pas trop poussé les négociations trop loin avec vous et de toute façon, la Commune de Taverny aurait été victime, preuve en est encore faite ce soir.*

*Sachez donc que je ne suis pas candidat à cette vice-présidence que je n'ai jamais validée puisque la municipalité de Taverny considère que le travail reste à faire pour que cette intercommunalité ait un jour un sens et un projet politique intercommunal.*

*Pour Taverny, ce sera Rachid TEMAL qui nous représentera et travaillera en notre nom. Il s'agit de mon jeune adjoint en charge de l'intercommunalité, élu à mes côtés depuis plusieurs années et en qui j'ai pleinement confiance.*

*Il saura apprécier raisonnablement les orientations qui lui seront proposées. J'ai foi en son jugement et dans ce département, je ne crois pas être le seul. »*

**Raymond LAVAUD** demande à Rachid TEMAL s'il est candidat pour la ville de Taverny.

**Rachid TEMAL** indique qu'il est candidat au poste de neuvième vice-Président, au nom de la Ville de Taverny.

Chaque Conseiller Communautaire est invité à déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Xavier MELKI et Albine CAILLIE procèdent au dépouillement.

**Raymond LAVAUD** annonce les résultats :

Nombre de votants : 58  
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 58  
 Nombre de bulletins blancs ou nuls : 28  
 Nombre de suffrages exprimés : 30  
 Majorité absolue : > 15  
 Ont obtenu : Rachid TEMAL : 20 voix  
 Maurine BLANCHARD : 9 voix  
 Eliane TAVAREZ : 1 voix

**Rachid TEMAL ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu et immédiatement installé 9<sup>ème</sup> vice-président.**

## 5. TABLEAUX DU BUREAU DE L'E.P.C.I. ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Raymond LAVAUD** indique que les tableaux ont été complétés suite à l'élection des vice-Présidents.

Il propose de prendre acte de la nouvelle composition du Bureau Communautaire et d'approuver le tableau du Conseil Communautaire.

Il précise que le tableau du Conseil Communautaire détermine le rang des membres du Conseil Communautaire conformément à la réglementation. C'est-à-dire le Président, les vice-présidents puis les Conseillers Communautaires qui prennent rang en fonction de l'âge et par ordre de la plus ancienne nomination.

**Le Conseil Communautaire prend acte de la composition du Bureau Communautaire :**

Président	Raymond LAVAUD, Maire de BEAUCHAMP
Premier Vice-Président	Michel VALLADE, Maire de PIERRELAYE
Deuxième Vice-Président	Maurice CHEVIGNY, Maire de LA FRETTE-SUR-SEINE
Troisième Vice-Président	Patrick BARBE, Maire d'HERBLAY
Quatrième Vice-Président	Yannick BOËDEC, Maire de CORMEILLES-EN-PARISIS
Cinquième Vice-Président	Jean-Noël CARPENTIER, Maire de MONTIGNY-LES-CORMEILLES
Sixième Vice-Président	Jean-Christophe POULET, Maire de BESSANCOURT
Septième Vice-Président	Francis DELATTRE, Maire de FRANCONVILLE-LA-GARENNE
Huitième Vice-Président	Yanick PATERNOTTE, Maire de SANNOIS
Neuvième Vice-Président	Rachid TEMAL, Adjoint au Maire de TAVERNY

**et d'approuver le tableau du Conseil Communautaire suivant :**

N° d'ordre	Fonction	Civilité	Prénom et nom	Commune	Date de naissance
1.	Président	M.	Raymond LAVAUD	Beauchamp	01/02/34
2.	1 <sup>er</sup> vice-Président	M.	Michel VALLADE	Pierrelaye	09/06/42
3.	2 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Maurice CHEVIGNY	La Frette-sur-Seine	15/09/43
4.	3 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Patrick BARBE	Herblay	26/06/41
5.	4 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Yannick BOËDEC	Cormeilles-en-Parisis	27/08/69
6.	5 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Jean-Noël CARPENTIER	Montigny-lès-Cormeilles	09/12/69
7.	6 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Jean-Christophe POULET	Bessancourt	19/07/67
8.	7 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Francis DELATTRE	Franconville	11/09/46
9.	8 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Yanick PATERNOTTE	Sannois	24/12/51

10.	9 <sup>ème</sup> vice-Président	M.	Rachid TEMAL	Taverny	29/03/73
11.	Conseiller Communautaire	M.	François BERNIERI	Herblay	19/02/41
12.	Conseiller Communautaire	M.	René BRUNEAU	Pierrelaye	27/05/42
13.	Conseiller Communautaire	M.	Bernard CHADEBEC	La Frette-sur-Seine	29/10/42
14.	Conseiller Communautaire	M.	Jean-Claude DELIN	Cormeilles-en-Parisis	28/07/44
15.	Conseiller Communautaire	M.	Jacques LEPINETTE	Beauchamp	03/02/45
16.	Conseillère Communautaire	Mme	Eliane TAVAREZ	Cormeilles-en-Parisis	06/06/47
17.	Conseiller Communautaire	M.	Patrick GARAT	Cormeilles-en-Parisis	28/07/47
18.	Conseiller Communautaire	M.	Philippe BENNAB	Montigny-lès-Cormeilles	09/08/47
19.	Conseiller Communautaire	M.	Daniel LEMOINE	Herblay	25/11/47
20.	Conseillère Communautaire	Mme	Chantal LATRUBESSE	Pierrelaye	01/09/48
21.	Conseiller Communautaire	M.	Michel SOLER	Pierrelaye	12/09/49
22.	Conseillère Communautaire	Mme	Maurine BLANCHARD	Beauchamp	26/11/50
23.	Conseiller Communautaire	M.	André BOURDON	La Frette-sur-Seine	25/11/51
24.	Conseillère Communautaire	Mme	Elisabeth HORNACEK	La Frette-sur-Seine	13/07/53
25.	Conseiller Communautaire	M.	Claude CAUET	Pierrelaye	14/11/53
26.	Conseiller Communautaire	M.	Bernard MIE	Montigny-lès-Cormeilles	03/05/54
27.	Conseiller Communautaire	M.	Elie LAMIELLE	Montigny-lès-Cormeilles	10/07/55
28.	Conseillère Communautaire	Mme	Françoise NORDMANN	Beauchamp	27/07/55
29.	Conseiller Communautaire	M.	Gilles POLLASTRO	Montigny-lès-Cormeilles	23/07/59
30.	Conseillère Communautaire	Mme	Nathalie BAUDOIN	Cormeilles-en-Parisis	13/09/59
31.	Conseiller Communautaire	M.	Patrick PLANCHE	Beauchamp	12/12/59
32.	Conseiller Communautaire	M.	Jean-Charles RAMBOUR	Herblay	15/01/60
33.	Conseiller Communautaire	M.	Philippe ROULEAU	Herblay	06/10/61
34.	Conseiller Communautaire	M.	Philippe AUDEBERT	La Frette-sur-Seine	07/10/61
35.	Conseiller Communautaire	M.	Gilbert AH-YU	Cormeilles-en-Parisis	05/07/62
36.	Conseillère Communautaire	Mme	Maryse GOURVENNEC	Herblay	25/08/62
37.	Conseiller Communautaire	M.	Franck BOULLE	Beauchamp	19/02/67
38.	Conseillère Communautaire	Mme	Myriam FRESSE	La Frette-sur-Seine	23/04/67
39.	Conseiller Communautaire	M.	Alain FEUCHOT	Montigny-lès-Cormeilles	28/03/52
40.	Conseiller	M.	Jean-Claude CHEVRIER	Pierrelaye	23/02/60

	Communautaire				
41.	Conseiller Communautaire	M.	Jean VIRARD	Sannois	29/01/38
42.	Conseiller Communautaire	M.	Charles SOUIED	Franconville	28/01/39
43.	Conseiller Communautaire	M.	Roland CHANUDET	Franconville	23/10/43
44.	Conseiller Communautaire	M.	Alain DUFOUR	Sannois	21/01/45
45.	Conseillère Communautaire	Mme	Marie-Christine CAVECCHI	Franconville	29/12/45
46.	Conseillère Communautaire	Mme	Josiane JEANTILS	Sannois	13/02/46
47.	Conseillère Communautaire	Mme	Annie GAVERIAUX	Bessancourt	01/05/47
48.	Conseiller Communautaire	M.	Francis BALLAND	Bessancourt	10/07/48
49.	Conseiller Communautaire	M.	Jean-Pierre BARENTIN	Taverny	27/09/48
50.	Conseiller Communautaire	M.	Daniel BIDAUD	Taverny	28/11/49
51.	Conseiller Communautaire	M.	Alain LEMAIRE	Bessancourt	04/02/53
52.	Conseillère Communautaire	Mme	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT	Bessancourt	14/09/54
53.	Conseiller Communautaire	M.	Dominique GAUBERT	Sannois	11/07/55
54.	Conseillère Communautaire	Mme	Dominique SORBA	Bessancourt	09/02/56
55.	Conseillère Communautaire	Mme	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT	Sannois	05/01/57
56.	Conseillère Communautaire	Mme	Corinne DESREUMAUX	Taverny	24/07/63
57.	Conseiller Communautaire	M.	Maurice BOSCAVERT	Taverny	22/04/42
58.	Conseillère Communautaire	Mme	Françoise LASCOT	Franconville	27/06/73
59.	Conseillère Communautaire	Mme	Albine CAILLIE	Taverny	09/11/74
60.	Conseiller Communautaire	M.	Xavier MELKI	Franconville	25/03/79

## 6. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Raymond LAVAUD** propose d'augmenter de quatre le nombre des commissions permanentes, de répartir les missions de certaines d'entre elles et de modifier en conséquence l'article 8 du règlement intérieur du Conseil Communautaire qui a été approuvé le 30 juin 2008 puis modifié le 28 mars 2011.

Le nombre des commissions permanentes passerait donc de cinq à neuf comme suit :

1. **Finances**
2. **Cadre de vie, Valorisation du Territoire et Tourisme**
3. **Développement Economique, Emploi et Formation**
4. **Politique de la Ville**
5. **Equilibre Social de l'Habitat et Action Sociale**
6. **Développement Durable et Environnement**
7. **Recherche, Technologie, Enseignement Supérieur, Sport et Culture**
8. **Transports et Déplacements**
9. **Aménagement du Territoire**

Les autres articles du règlement intérieur sont inchangés et demeurent en application.

**Philippe ROULEAU** prend la parole au nom de **Gilbert AH-YU** qui lui a donné pouvoir. Il estime qu'il ne serait pas raisonnable de voter ce règlement intérieur sans y apporter un certain nombre de modifications.

- Il est mentionné « Communauté de Communes » au lieu de « Communauté d'Agglomération »,
- Article 8 : « ...chaque Commission est donc composée de douze membres... » au lieu de « ...chaque Commission est donc composée de vingt membres... »,
- Une demande concernant l'article 17 : « est-il possible de poser des questions orales dans les questions diverses ? »
- Page 10 : [www.cc-parisis.fr](http://www.cc-parisis.fr) au lieu de [www.agglo-leparisis.fr](http://www.agglo-leparisis.fr)
- Article 26 – Modification du règlement intérieur :
  - o souhaiterait que le terme « assemblée intercommunale » soit remplacé par « assemblée communautaire ».
  - o Au deuxième paragraphe, le terme « ... les dispositions législatives ou réglementaires nouvelles avaient pour effet d'entacher l'illégalité de certaines clauses de ce règlement intérieur. » pourrait signifier qu'il existe une illégalité. Propose de remplacer « l'illégalité » par « d'illégalité ».

**Patrick PLANCHE** intervient sur l'article 7 – Questions orales : « *Les questions orales portent sur des sujets d'intérêt général et ne donnent pas lieu à des débats, sauf demande de la majorité des Conseillers Communautaires présents.* ». Cette rédaction le gêne car il estime que les Conseillers Communautaires sont très attachés au débat démocratique et qu'ils assistent aux séances du Conseil Communautaire pour justement débattre.

Il ne comprend pas l'article 16 « *avant la mise aux voix par le Président, la parole ne pourra être donnée, avant la clôture du débat, qu'à un seul membre pour le vote « pour » et un seul membre pour le vote « contre ».*

**Raymond LAVAUD** répond que l'objet de la question est la modification du règlement intérieur (version originale approuvée le 30 juin 2008) concernant le nombre et l'intitulé des Commissions permanentes. Il s'en tiendra à ce point-là.

Il sera tenu compte de toutes les observations qui ont été formulées, lors de la séance, sur la forme afin d'actualiser le document officiel.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la modification du règlement intérieur et fixe à neuf le nombre des commissions permanentes.**

## 7. COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

**Raymond LAVAUD** indique que le Conseil Communautaire doit procéder à l'élection des Conseillers Communautaires qui composeront les commissions permanentes.

Il rappelle que le Président de l'E.P.C.I. est président de droit des commissions permanentes et qu'il peut, par arrêté, donner délégation aux vice-Présidents. C'est ce qu'il fait actuellement et continuera à faire. C'est ainsi que par arrêté du 31 mars 2011, les cinq vice-Présidents ont reçu délégation de fonction et de signature leur permettant de présider les commissions permanentes.

Il précise que le règlement intérieur du Conseil Communautaire prévoit deux délégués par commune et par commission, soit vingt délégués par commission.

L'élection des vingt membres aux neuf commissions risque de prendre un certain temps. Soit l'élection se fait à bulletins secrets, ce qui est réglementaire, soit à main levée, si l'intégralité du Conseil Communautaire en est d'accord.

**A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire, approuve l'élection à main levée des Conseillers Communautaires qui composent les commissions permanentes.**

- Première commission permanente : Finances

Sont candidats à la Commission, les Conseillers Communautaires suivants :

COMMUNE	DELEGUES
BEAUCHAMP	Franck BOULLE
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE
CORMEILLES-EN-PARISIS	Yannick BOEDEDEC
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU
HERBLAY	Patrick BARBE
HERBLAY	Philippe ROULEAU
LA FRETTE-SUR-SEINE	Maurice CHEVIGNY
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe AUDEBERT
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Jean-Noël CARPENTIER
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Philippe BENNAB
PIERRELAYE	Michel SOLER
PIERRELAYE	Chantal LATRUBESSE
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Francis DELATTRE
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Charles SOUIED
SANNOIS	Yanick PATERNOTTE
SANNOIS	Dominique GAUBERT
TAVERNY	Daniel BIDAUD
TAVERNY	Rachid TEMAL

**Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Finances », comme suit :**

<b>FINANCES</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 1<sup>er</sup> vice-président - Michel VALLADE</b>		
COMMUNE	DELEGUES	NOMBRE DE VOIX
BEAUCHAMP	Franck BOULLE	58
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Yannick BOEDEDEC	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU	58
HERBLAY	Patrick BARBE	58
HERBLAY	Philippe ROULEAU	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Maurice CHEVIGNY	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe AUDEBERT	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Jean-Noël CARPENTIER	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Philippe BENNAB	58
PIERRELAYE	Michel SOLER	58
PIERRELAYE	Chantal LATRUBESSE	58
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	58
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Francis DELATTRE	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Charles SOUIED	58
SANNOIS	Yanick PATERNOTTE	58
SANNOIS	Dominique GAUBERT	58
TAVERNY	Daniel BIDAUD	58
TAVERNY	Rachid TEMAL	58

- Deuxième commission permanente : Cadre de Vie, Valorisation du Territoire et Tourisme

Sont candidats à la Commission, les Conseillers Communautaires suivants :

COMMUNE	DELEGUES
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD
CORMEILLES-EN-PARISIS	Jean-Claude DELIN
CORMEILLES-EN-PARISIS	Patrick GARAT
HERBLAY	Daniel LEMOINE
HERBLAY	François BERNIERI
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe AUDEBERT
LA FRETTE-SUR-SEINE	André BOURDON
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT
PIERRELAYE	René BRUNEAU
PIERRELAYE	Michel SOLER
BESSANCOURT	Dominique SORBA
BESSANCOURT	Annie GAVERIAUX
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Roland CHANUDET
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier MELKI
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT
SANNOIS	Josiane JEANTILS
TAVERNY	Maurice BOSCAVERT
TAVERNY	Daniel BIDAUD

**Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Cadre de Vie, Valorisation du Territoire et Tourisme », comme suit :**

<b>CADRE DE VIE, VALORISATION DU TERRITOIRE ET TOURISME</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 2<sup>ème</sup> vice-président - Maurice CHEVIGNY</b>		
<b>COMMUNE</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE	58
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Jean-Claude DELIN	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Patrick GARAT	58
HERBLAY	Daniel LEMOINE	58
HERBLAY	François BERNIERI	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe AUDEBERT	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	André BOURDON	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT	58
PIERRELAYE	René BRUNEAU	58
PIERRELAYE	Michel SOLER	58
BESSANCOURT	Dominique SORBA	58
BESSANCOURT	Annie GAVERIAUX	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Roland CHANUDET	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier MELKI	58
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT	58
SANNOIS	Josiane JEANTILS	58
TAVERNY	Maurice BOSCAVERT	58
TAVERNY	Daniel BIDAUD	58

- Troisième commission permanente : Développement Economique, Emploi et Formation

Sont candidats à la Commission, les Conseillers Communautaires suivants :

COMMUNE	DELEGUES
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD
BEAUCHAMP	Franck BOULLE

CORMEILLES-EN-PARISIS	Patrick GARAT
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU
HERBLAY	Maryse GOURVENNEC
HERBLAY	Jean-Charles RAMBOUR
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe AUDEBERT
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Elie LAMIELLE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO
PIERRELAYE	Jean-Claude CHEVRIER
PIERRELAYE	Michel SOLER
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE
BESSANCOURT	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Francis DELATTRE
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI
SANNOIS	Dominique GAUBERT
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT
TAVERNY	Daniel BIDAUD
TAVERNY	Jean-Pierre BARENTIN

Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Développement Economique, Emploi et Formation », comme suit :

<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET FORMATION</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 3<sup>ème</sup> vice-président - Patrick BARBE</b>		
<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD	58
BEAUCHAMP	Franck BOULLE	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Patrick GARAT	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU	58
HERBLAY	Maryse GOURVENNEC	58
HERBLAY	Jean-Charles RAMBOUR	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Philippe AUDEBERT	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Elie LAMIELLE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO	58
PIERRELAYE	Jean-Claude CHEVRIER	58
PIERRELAYE	Michel SOLER	58
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE	58
BESSANCOURT	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Francis DELATTRE	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI	58
SANNOIS	Dominique GAUBERT	58
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT	58
TAVERNY	Daniel BIDAUD	58
TAVERNY	Jean-Pierre BARENTIN	58

- Quatrième commission permanente : Politique de la Ville

Sont candidats à la Commission Politique de la Ville, les Conseillers Communautaires suivants :

COMMUNE	DELEGUES
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD
BEAUCHAMP	Patrick PLANCHE
CORMEILLES-EN-PARISIS	Eliane TAVAREZ
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nathalie BAUDOIN
HERBLAY	Philippe ROULEAU
HERBLAY	Daniel LEMOINE
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE
LA FRETTE-SUR-SEINE	Elisabeth HORNACEK



MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Elie LAMIELLE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO
PIERRELAYE	Chantal LATRUBESSE
PIERRELAYE	Claude CAUET
BESSANCOURT	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT
BESSANCOURT	Dominique SORBA
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Françoise MENDY-LASCOT
SANNOIS	Jean VIRARD
SANNOIS	Josiane JEANTILS
TAVERNY	Albine CAILLIE
TAVERNY	Corinne DESREUMAUX

**Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Politique de la Ville », comme suit :**

<b>POLITIQUE DE LA VILLE</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 4<sup>ème</sup> vice-président - Yannick BOEDEC</b>		
<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD	58
BEAUCHAMP	Patrick PLANCHE	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Eliane TAVAREZ	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nathalie BAUDOIN	58
HERBLAY	Philippe ROULEAU	58
HERBLAY	Daniel LEMOINE	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Elisabeth HORNACEK	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Elie LAMIELLE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO	58
PIERRELAYE	Chantal LATRUBESSE	58
PIERRELAYE	Claude CAUET	58
BESSANCOURT	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT	58
BESSANCOURT	Dominique SORBA	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Françoise MENDY-LASCOT	58
SANNOIS	Jean VIRARD	58
SANNOIS	Josiane JEANTILS	58
TAVERNY	Albine CAILLIE	58
TAVERNY	Corinne DESREUMAUX	58

- Cinquième commission permanente : Equilibre Social de l'Habitat et Action Sociale

Sont candidats à la Commission Equilibre Social de l'Habitat et Action Sociale, les Conseillers Communautaires suivants :

<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE
BEAUCHAMP	Françoise NORDMANN
CORMEILLES-EN-PARISIS	Jean-Claude DELIN
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nathalie BAUDOIN
HERBLAY	Patrick BARBE
HERBLAY	François BERNIERI
LA FRETTE-SUR-SEINE	Elisabeth HORNACEK
LA FRETTE-SUR-SEINE	Bernard CHADEBEC
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Elie LAMIELLE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO
PIERRELAYE	Michel VALLADE
PIERRELAYE	Jean-Claude CHEVRIER
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET

BESSANCOURT	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier MELKI
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Françoise MENDY-LASCOT
SANNOIS	Yanick PATERNOTTE
SANNOIS	Jean VIRARD
TAVERNY	Maurice BOSCAVERT
TAVERNY	Corinne DESREUMAUX

**Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Equilibre Social de l'Habitat et Action Sociale », comme suit :**

<b>EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT ET ACTION SOCIALE</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 5<sup>ème</sup> vice-président - Jean-Noël CARPENTIER</b>		
<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE	58
BEAUCHAMP	Françoise NORDMANN	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Jean-Claude DELIN	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nathalie BAUDOIN	58
HERBLAY	Patrick BARBE	58
HERBLAY	François BERNIERI	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Elisabeth HORNACEK	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Bernard CHADEBEC	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Elie LAMIELLE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO	58
PIERRELAYE	Michel VALLADE	58
PIERRELAYE	Jean-Claude CHEVRIER	58
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	58
BESSANCOURT	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier MELKI	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Françoise MENDY-LASCOT	58
SANNOIS	Yanick PATERNOTTE	58
SANNOIS	Jean VIRARD	58
TAVERNY	Maurice BOSCAVERT	58
TAVERNY	Corinne DESREUMAUX	58

- Sixième commission permanente : Développement Durable et Environnement

Sont candidats à la Commission Développement Durable et Environnement, les Conseillers Communautaires suivants :

<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE
BEAUCHAMP	Patrick PLANCHE
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU
CORMEILLES-EN-PARISIS	Eliane TAVAREZ
HERBLAY	Patrick BARBE
HERBLAY	Jean-Charles RAMBOUR
LA FRETTE-SUR-SEINE	Maurice CHEVIGNY
LA FRETTE-SUR-SEINE	André BOURDON
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT
PIERRELAYE	Claude CAUET
PIERRELAYE	Michel VALLADE
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE
BESSANCOURT	Francis BALLAND
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Roland CHANUDET
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI
SANNOIS	Alain DUFOUR

SANNOIS	Josiane JEANTILS
TAVERNY	Jean-Pierre BARENTIN
TAVERNY	Albine CAILLIE

**Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Développement Durable et Environnement », comme suit :**

<b>DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 6<sup>ème</sup> vice-président - Jean-Christophe POULET</b>		
<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
BEAUCHAMP	Jacques LEPINETTE	58
BEAUCHAMP	Patrick PLANCHE	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Eliane TAVAREZ	58
HERBLAY	Patrick BARBE	58
HERBLAY	Jean-Charles RAMBOUR	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Maurice CHEVIGNY	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	André BOURDON	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT	58
PIERRELAYE	Claude CAUET	58
PIERRELAYE	Michel VALLADE	58
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE	58
BESSANCOURT	Francis BALLAND	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Roland CHANUDET	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI	58
SANNOIS	Alain DUFOUR	58
SANNOIS	Josiane JEANTILS	58
TAVERNY	Jean-Pierre BARENTIN	58
TAVERNY	Albine CAILLIE	58

- Septième commission permanente : Recherche, Technologie, Enseignement Supérieur, Sport et Culture

Sont candidats à la Commission Recherche, Technologie, Enseignement Supérieur, Sport et Culture, les Conseillers Communautaires suivants :

<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>
BEAUCHAMP	Franck BOULLE
BEAUCHAMP	Françoise NORDMANN
CORMEILLES-EN-PARISIS	Jean-Claude DELIN
CORMEILLES-EN-PARISIS	Patrick GARAT
HERBLAY	Philippe ROULEAU
HERBLAY	Daniel LEMOINE
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE
LA FRETTE-SUR-SEINE	Bernard CHADEBEC
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Philippe BENNAB
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO
PIERRELAYE	Chantal LATRUBESSE
PIERRELAYE	Jean-Claude CHEVRIER
BESSANCOURT	Dominique SORBA
BESSANCOURT	Annie GAVERIAUX
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Roland CHANUDET
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT
SANNOIS	Alain DUFOUR
TAVERNY	Rachid TEMAL
TAVERNY	Albine CAILLIE

**Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Recherche, Technologie, Enseignement Supérieur, Sport et Culture », comme suit :**

<b>RECHERCHE, TECHNOLOGIE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, SPORT ET CULTURE</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 7<sup>ème</sup> vice-président - Francis DELATTRE</b>		
<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
BEAUCHAMP	Franck BOULLE	58
BEAUCHAMP	Françoise NORDMANN	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Jean-Claude DELIN	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Patrick GARAT	58
HERBLAY	Philippe ROULEAU	58
HERBLAY	Daniel LEMOINE	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Bernard CHADEBEC	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Philippe BENNAB	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Gilles POLLASTRO	58
PIERRELAYE	Chantal LATRUBESSE	58
PIERRELAYE	Jean-Claude CHEVRIER	58
BESSANCOURT	Dominique SORBA	58
BESSANCOURT	Annie GAVERIAUX	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Roland CHANUDET	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Marie-Christine CAVECCHI	58
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT	58
SANNOIS	Alain DUFOUR	58
TAVERNY	Rachid TEMAL	58
TAVERNY	Albine CAILLIE	58

- Huitième commission permanente : Transports et Déplacements

Sont candidats à la Commission Transports et Déplacements, les Conseillers Communautaires suivants :

COMMUNE	DELEGUES
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD
BEAUCHAMP	Patrick PLANCHE
CORMEILLES-EN-PARISIS	Eliane TAVAREZ
CORMEILLES-EN-PARISIS	Yannick BOEDÉC
HERBLAY	Maryse GOURVENNEC
HERBLAY	Jean-Charles RAMBOUR
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE
LA FRETTE-SUR-SEINE	André BOURDON
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT
PIERRELAYE	René BRUNEAU
PIERRELAYE	Michel SOLER
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier MELKI
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Charles SOUIED
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT
SANNOIS	Alain DUFOUR
TAVERNY	Maurice BOSCAVERT
TAVERNY	Rachid TEMAL

**Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Transports et Déplacements », comme suit :**

<b>TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS</b>		
<b>Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD</b>		
<b>Vice-président délégué : 8<sup>ème</sup> vice-président - Yanick PATERNOTTE</b>		
<b>COMMUNE</b>	<b>DELEGUES</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
BEAUCHAMP	Maurine BLANCHARD	58
BEAUCHAMP	Patrick PLANCHE	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Eliane TAVAREZ	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Yannick BOEDEC	58
HERBLAY	Maryse GOURVENNEC	58
HERBLAY	Jean-Charles RAMBOUR	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Myriam FRESSE	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	André BOURDON	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT	58
PIERRELAYE	René BRUNEAU	58
PIERRELAYE	Michel SOLER	58
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	58
BESSANCOURT	Alain LEMAIRE	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Xavier MELKI	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Charles SOUIED	58
SANNOIS	Marie-Evelyne CHRISTIN-DURUPT	58
SANNOIS	Alain DUFOUR	58
TAVERNY	Maurice BOSCAVERT	58
TAVERNY	Rachid TEMAL	58

- Neuvième commission permanente : Aménagement du Territoire

Sont candidats à la Commission Aménagement du Territoire, les Conseillers Communautaires suivants :

COMMUNE	DELEGUES
BEAUCHAMP	Franck BOULLE
BEAUCHAMP	Françoise NORDMANN
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nathalie BAUDOIN
HERBLAY	Maryse GOURVENNEC
HERBLAY	François BERNIERI
LA FRETTE-SUR-SEINE	Elisabeth HORNACEK
LA FRETTE-SUR-SEINE	Bernard CHADEBEC
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT
PIERRELAYE	René BRUNEAU
PIERRELAYE	Claude CAUET
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET
BESSANCOURT	Francis BALLAND
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Charles SOUIED
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Françoise MENDY-LASCOT
SANNOIS	Dominique GAUBERT
SANNOIS	Jean VIRARD
TAVERNY	Jean-Pierre BARENTIN
TAVERNY	Corinne DESREUMAUX

Le Conseil Communautaire procède à l'élection des Membres de la Commission « Aménagement du Territoire », comme suit :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Président de droit : Président de l'EPCI – Raymond LAVAUD		
Vice-président délégué : 9 <sup>ème</sup> vice-président - Rachid TEMAL		
COMMUNE	DELEGUES	NOMBRE DE VOIX
BEAUCHAMP	Franck BOULLE	58
BEAUCHAMP	Françoise NORDMANN	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Gilbert AH-YU	58
CORMEILLES-EN-PARISIS	Nathalie BAUDOIN	58
HERBLAY	Maryse GOURVENNEC	58
HERBLAY	François BERNIERI	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Elisabeth HORNACEK	58
LA FRETTE-SUR-SEINE	Bernard CHADEBEC	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Bernard MIE	58
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Alain FEUCHOT	58
PIERRELAYE	René BRUNEAU	58
PIERRELAYE	Claude CAUET	58
BESSANCOURT	Jean-Christophe POULET	58
BESSANCOURT	Francis BALLAND	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Charles SOUIED	58
FRANCONVILLE-LA-GARENNE	Françoise MENDY-LASCOT	58
SANNOIS	Dominique GAUBERT	58
SANNOIS	Jean VIRARD	58
TAVERNY	Jean-Pierre BARENTIN	58
TAVERNY	Corinne DESREUMAUX	58

## 8. INFORMATIONS – DECISIONS DU PRESIDENT

**Raymond LAVAUD** indique que, conformément à l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il informe les membres du Conseil Communautaire des décisions numéros d/2012/38 à d/201241bis qu'il a prises dans le cadre de sa délégation et en donne lecture.

**Raymond LAVAUD** informe le Conseil Communautaire que la première commission permanente celle des Finances se tiendra le 24 janvier prochain.



**Raymond LAVAUD** aurait souhaité offrir aux Conseillers Communautaires le pot de l'amitié ; mais, compte tenu de l'absence d'un certain nombre de collègues, il propose de le reporter à la prochaine séance qui devrait se tenir à Pierrelaye le 11 février 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, **Raymond LAVAUD** lève la séance à 21 heures 20 en invitant les Conseillers Communautaires à signer le registre des délibérations.